

Vote pour : 12	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

(L'article L1612-12 du CGT dispose que le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. Cela signifie qu'en cas d'égalité des voix, le compte administratif est adopté)
Monsieur le Maire est convié à reprendre sa place en séance.

2019.03.04 - AFFECTATION DU RESULTAT 2018 du BUDGET COMMUNE

Il y a lieu de combler le déficit d'investissement (de 16.172,73 €) et les restes à réaliser constatés au 31/12/2018 (733,10 €), soit un total de 16.905,83 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 16.905,83 € à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé, en recettes d'investissement) et de laisser le solde de l'excédent de fonctionnement au poste report à nouveau créditeur ligne 002 pour la somme de 166.158,09 € (183.063,92 – 16.905,83).

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

2019.03.05 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS POUR L'ANNEE 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux suivants :

- Taxe d'Habitation : 8,79 %
- Taxe Foncière Bâti :17,88 %
- Taxe Foncière Non-Bâti :..... 31,87 %

Vote pour : 14	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

2019.03.06 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que la commission « Finances » s'est réunie récemment et propose d'attribuer les subventions détaillées ci-après :

6574 Subventions de Fonctionnement	Vote 2019
Association Anciens Combattants de Villy	220.00
Association des Villyssois "Villy Village"	220.00
Association Théâtrale de Villy	220.00
ADMR Villers Bocage	110.00
Association Ecole des Loustics	220.00
Les Paralysés de France	110.00
Réserve	100.00
Subvention exceptionnelle 'animation musicale'	500,00